



MÉCÉNAT

2018/2019

ON A TOUT À Y GAGNER ...
ON A TOUS À Y GAGNER !

1 800
ADHÉRENTS

80
BÉNÉVOLES

35
SALARIÉS

1
CENTRE INTERNATIONAL
DE SÉJOUR

57
CLUBS D'ACTIVITÉS

1
ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HÉBERGEMENT

MJC LÉZIGNAN-CORBIÈRES

25 RUE MARAT - 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES - 04 68 27 03 34

www.mjc-lezignan-corbieres.com



MJC

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Installées au cœur de la cité, dans les villes, les quartiers et les villages, les Maisons des Jeunes et de la Culture du réseau de la Confédération des MJC de France tissent jour après jour, par les actions qu'elles mènent avec les habitants, les jeunes, les associations, les collectivités locales et les institutions, ce lien social qui s'est peu à peu brisé, notamment dans certains quartiers de nos villes.

Bâties sur des valeurs républicaines, d'éducation populaire, de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, les MJC intègrent aujourd'hui les attentes d'une société en évolution constante.

Au cœur de leur projet, elles privilégient l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture, afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire.

La Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan-Corbières développe depuis 1946, un projet associatif, culturel, sportif et éducatif.

La structure dans laquelle elle oeuvre est aujourd'hui en cours de réhabilitation, ce qui va occasionner des dépenses pour le réaménagement en mobiliers et équipements divers.

Le contexte politique actuel va également nécessiter plus de financement avec l'arrêt des contrats aidés et de certaines subventions.

C'est pour aider à ces dépenses qu'elle en appelle au mécénat.

QUELS BESOINS ?

Actuellement, les associations sont de plus en plus en difficulté, que ce soit par les réductions de subventions au niveau de l'Etat, des Régions ou des Communes, ou encore par la suppression récente des contrats aidés (CAE). Les besoins que les associations couvrent en matière d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle, de logement, de culture, de santé, d'accès aux droits ou de lutte contre les discriminations sont autant de leviers sur lesquels s'appuie le développement économique et social de nos sociétés.

Notre équipe est constituée de 35 salariés dont 16 sont en contrats aidés ; d'ici Juillet 2018, 10 d'entre eux seront arrivés en fin de contrat et seront irremplaçables dans les conditions financières de mise en place de contrats dits « normaux ».

L'impact au niveau de l'accueil des usagers, du maintien de certaines activités et du fonctionnement quotidien d'une structure comme la notre est considérable. Les valeurs républicaines, d'éducation populaire, de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité portées par notre association sont en danger et c'est regrettable.

Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette épreuve, afin que nos activités et nos valeurs perdurent.

VOUS ENGAGER AUX CÔTÉS DE LA MJC, C'EST :

- PARTICIPER À LA PÉRENNITÉ DES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET ÉDUCATIVES DE NOTRE ASSOCIATION
- PERMETTRE AUX ADHÉRENTS DE LA MJC DE S'ÉPANOUIR PLEINEMENT DANS DES LOCAUX FONCTIONNELS ET ACCUEILLANTS
- ÉCRIRE AVEC NOUS UNE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE DE LA PLUS ANCIENNE MJC DE FRANCE





MÉCÉNAT

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est le « soutien apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une oeuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général » (arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière).

Nous vous proposons de soutenir le fonctionnement global de la MJC. Le mécénat est un mode de contribution financier qui, grâce à un dispositif fiscal spécifique, vous permet de **bénéficier d'une réduction d'impôt** sur le revenu ou sur les sociétés.

LE MÉCÉNAT EST UN ACTE SIMPLE, À LA PORTÉE DE TOUS ; PARTICIPEZ À CETTE NOUVELLE PROPOSITION DE MÉCÉNAT POPULAIRE.



POUR QUI ?

Peuvent bénéficier du mécénat d'entreprise les organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

Les entreprises ou exploitants soumis au régime de la micro-entreprise et les entreprises exonérées de l'impôt sur les sociétés ne peuvent pas être mécènes.

*Texte de référence
Article 238bis du Code Général des Impôts*

QUELS AVANTAGES ?

Sensibiliser vos salariés, leur offrir la possibilité de s'enrichir de nouvelles expériences et favoriser l'intégration de l'entreprise dans son environnement .

Introduire de nouvelles valeurs au sein de votre entreprise.

Valoriser l'image institutionnelle de l'entreprise, contrairement au sponsoring (ou parrainage) qui sert essentiellement à promouvoir les produits et les marques.

Créer une véritable relation de confiance entre votre entreprise et notre MJC. Le bénéficiaire offre au mécène des contreparties aussi bien matérielles qu'en nature (la valeur de ces contreparties ne doit pas dépasser 25% du montant du don).

Bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant du don. Les commerçants, artisans et entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu (BA, BIC) ou à l'impôt sur les sociétés (IS), en individuel comme en société, peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60% du montant du don dans la limite d'un plafond de 5‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel.





MÉCÈNE

UNE ÉTOILE *

MÉCÈNE

DEUX ÉTOILES **

MÉCÈNE

TROIS ÉTOILES ***

DON DE 500 €

Votre logo sur l'**affiche des Mécènes** visible sur les sites d'activités de l'association (MJC, Athlétic-Club, DOJO, Gymnases ...) pour la saison 2018/2019

Votre logo en lien **sur notre site internet**

Votre logo en A4 sur le « **Mur des Mécènes** » dans le patio central de notre MJC

DON DE 1000 €

Votre logo sur l'**affiche des Mécènes** visible sur les sites d'activités de l'association (MJC, Athlétic-Club, DOJO, Gymnases ...) pour la saison 2018/2019

Votre logo avec présentation de votre entreprise en lien **sur notre site internet** (rubrique partenaires)

Votre logo en A3 sur le « **Mur des Mécènes** » dans le patio central de notre MJC

DON DE 1500 €

Votre logo sur l'**affiche des Mécènes** visible sur les sites d'activités de l'association pour la saison 2018/2019

Votre logo avec présentation de votre entreprise en lien **sur notre site internet** (rubrique partenaires) et sur notre **newsletter de lancement de saison**

Votre logo en A3 sur le « **Mur des Mécènes** » dans le patio central de notre MJC

Une **diapo de présentation** de votre entreprise diffusée en boucle sur les écrans dynamiques de l'établissement

Vous voulez donner un autre montant ou obtenir des contreparties différentes (prêt de salles ou de matériel, hébergement et restauration à tarifs préférentiels ...) ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le directeur de la MJC pour en discuter.

2500
EXEMPLAIRES / AN
PLAQUETTE ACTIVITÉS

LE MÉCÉNAT, UN LIEN GAGNANT-GAGNANT ...

INFOS & RDV

MJC Lézignan
25, rue Marat 11200
LÉZIGNAN-CORBIÈRES
Tél : 04 68 27 03 34
Courriel :
mjc.lezignan.corbieres@wanadoo.fr
www.mjc-lezignan-corbieres.com

3
AGENDAS / AN
ÉDITÉS À 1500 EX.

3658
FOLLOWERS DE NOTRE
PAGE FACEBOOK

4830
VISITES / MOIS
SUR LE SITE INTERNET

860
DESTINATAIRES / MOIS
NEWSLETTER

49
PARTENAIRES LOCAUX
(COMMERCE & MÉDIAS)